



Lettre hebdomadaire du Préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine n°48 Le 13 mars 2015

Patrick Strzoda, Préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine vous invite à prendre connaissance de l'actualité des services de l'État en région

Consultations publiques

Consultation publique sur le Contrat de plan Etat-Région 2015-2020 Bretagne jusqu'au 1er avril 2015



Le projet de CPER fait l'objet, préalablement à sa finalisation, d'une consultation du public portant sur les aspects environnementaux. Les trois documents suivants sont consultables jusqu'au 1er avril 2015 :

- le projet de CPER 2015-2020 Bretagne
- le rapport d'évaluation stratégique environnementale du CPER, intégrant un résumé non technique
- l'avis de l'autorité environnementale

Le Contrat de plan Etat-Région (CPER) est le document par lequel l'Etat et la Région Bretagne s'engagent sur la programmation et le financement pour les 6 ans à venir de projets structurants, tels que la création d'infrastructures, le soutien à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation, l'accompagnement de la transition écologique et énergétique ou le renforcement de la cohésion territoriale.

[En savoir +](#)

Citoyenneté - Jeunesse

Le Service Civique fête ses 5 ans



En 2014, 538 jeunes volontaires ont effectué un service civique dans l'une des 281 structures d'accueil en Bretagne.

Le Service Civique permet à tout jeune de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme, de s'engager dans une action au service de l'intérêt général auprès d'associations, de collectivités territoriales ou d'établissements publics, en France ou à l'étranger.

Créé par la loi du 10 mars 2010, le Service Civique, qui a pour objectif de renforcer la cohésion sociale et la mixité sociale, fête ses cinq ans.

Le Colloque Civique et Citoyen consacré à « l'engagement des jeunes pour une société plus solidaire » s'est tenu le 9 mars 2015 à l'Assemblée Nationale. Il a lancé l'année-anniversaire qui se poursuit partout en France, par des rassemblements en région (fin mai-début juin en Bretagne).

[En savoir +](#)

Économie - Emploi

L'INSEE et la DIRECCTE publient une étude conjointe sur la mobilité des salariés des industries agroalimentaires (IAA)



Dans un contexte difficile pour des entreprises emblématiques du secteur agroalimentaire, la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi s'est associée à l'Insee pour réaliser une étude visant à identifier des trajectoires possibles de reclassement professionnel pour les salariés des IAA. L'analyse des parcours potentiels de reconversion nécessite de connaître l'implantation des établissements de ce secteur, la diversité des métiers, le profil des salariés et les freins à la mobilité. Trois gisements de parcours ont été analysés : une réorientation à métier identique vers d'autres secteurs, des transitions professionnelles déjà identifiées et des passerelles à développer.

[En savoir +](#)

Service public de l'emploi régional (SPER)



A l'occasion de la réunion du service public de l'emploi régional, le Préfet Patrick Strzoda a présenté la stratégie régionale de l'emploi pour la région Bretagne.

Cette stratégie se structure autour de trois grands objectifs :

- le développement de l'emploi, de l'entrepreneuriat et l'accompagnement des demandeurs d'emploi vers le retour à l'activité,
- l'anticipation des mutations économiques et la sécurisation des parcours professionnels,
- la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'inclusion.

[En savoir +](#)

Centre national pour le développement du sport (CNDS) 2015 : priorité à l'emploi.



La campagne de subvention aux associations sportives du Centre national pour le développement du sport vient d'être lancée. Depuis le jeudi 12 mars, le service e-subvention est ouvert.

La priorité est donnée à l'emploi sportif avec la création d'au moins 92 nouveaux postes et l'embauche de 30 apprentis en Bretagne.

Les objectifs du CNDS sont la réduction des inégalités d'accès à la pratique sportive et la contribution à la politique de santé publique.

[En savoir +](#)

Élections départementales

Expérimentation en Ille-et-Vilaine : dématérialisation de la propagande électorale



Le département d'Ille-et-Vilaine a été retenu avec 4 autres départements par le ministère de l'Intérieur pour une expérimentation de mise en ligne de la propagande électorale, professions de foi et bulletins de vote, pour les élections départementales des 22 et 29 mars 2015.

Cette expérimentation ne remplace pas l'envoi de la propagande politique. Elle s'ajoute à l'envoi postal à chaque citoyen inscrit sur les listes électorales du département et repose sur le volontariat.

[En savoir +](#)

Environnement

Le comité stratégique de la Mission Interservices de l'Eau et de la Nature d'Ille-et-Vilaine



Le comité stratégique de la Mission Interservices de l'Eau et de la Nature d'Ille-et-Vilaine s'est tenu vendredi 13 mars sous la présidence de Patrick Strzoda, Préfet de la région Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine.

Ce comité a été l'occasion de dresser le constat de la situation du département en matière de qualité de l'eau et de protection de la nature et sa capacité à atteindre les objectifs de bon état écologique.

Les actions des services de l'État pour y parvenir ont également été présentées :

- 1- Concilier gestion des ressources en eau et aménagement, pour un développement durable du territoire et les schémas d'aménagement et de gestion des eaux,
- 2- Assurer la qualité de l'eau potable : la protection renforcée de 11 nouveaux captages prioritaires,
- 3- Rétablir la continuité écologique pour des rivières vivantes, dynamiques et fonctionnelles,
- 4- Agir pour une qualité des eaux littorales permettant tous les usages,
- 5- Préserver la biodiversité : la lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

[En savoir +](#)

Sécurité

Opération de neutralisation de deux bombes américaines dans le fleuve de la Rance



Deux bombes américaines de 2000 livres chacune (près de 1000 Kg) datant de la Seconde guerre mondiale ont été découvertes dans la Rance. Des démineurs de la Marine Nationale les neutraliseront les lundi 23 et mardi 24.

- Jour 1 entre 9 h et 19 h 00 : Neutralisation du premier engin

- Jour 2 entre 9 h et 19 h 00 : Neutralisation du deuxième engin

L'évacuation des engins neutralisés vers la haute mer pour destruction est programmée mercredi 25 mars 2015.

La procédure de sécurité impose l'évacuation totale de la population dans un rayon de 1500 mètres autour des engins pendant la phase de neutralisation, soit les lundi 23 et mardi 24 mars 2015. Ce périmètre concernera les communes de Saint-Suliac et de La Ville-Es-Nonais en Ille-et-Vilaine et les communes de Langrolay-sur-Rance et de Plouer-sur-Rance en Côtes d'Armor.

[En savoir +](#)

Sécurité routière

Le « permis à un euro par jour » accessible dès l'âge de 15 ans



Le décret n° 2015-250 du 3 mars 2015 publié au Journal officiel du 5 mars vient conforter l'accès au dispositif du permis à un euro par jour mis en place en 2005 en permettant aux jeunes de pouvoir bénéficier de ce mode de financement du permis de conduire dès l'âge de 15 ans.

Cette mesure vient ainsi compléter la possibilité ouverte, depuis le 2 novembre 2014, de s'inscrire dès l'âge de 15 ans à une formation au permis de conduire B dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC).

[En savoir +](#)



REJOIGNEZ-NOUS
SUR FACEBOOK !
«Préfet de Bretagne
et d'Ille-et-Vilaine»



Retrouvez l'actualité du Préfet de Bretagne
et d'Ille-et-Vilaine, des services de l'Etat

Bénéficiez d'informations pratiques et d'alertes
en cas d'événements...



Toute l'actualité des services de l'Etat en Bretagne et en Ille-et-Vilaine sur :

www.bretagne.gouv.fr

www.ille-et-vilaine.gouv.fr



[Prefet de Bretagne et d'Ille et Vilaine](#)



[@bretagnegouv](#)

Directeur de la publication : Patrick Strzoda, Préfet de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine

Crédits photos : Service Régional de communication interministérielle, Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Bretagne, Délégation à la sécurité et à la circulation routières, Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Bretagne, Agence du service civique, Institut national de la statistique et des études économiques.